

REVUE DE PRESSE DE LA MAP



*Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet
on line de la MAP*



LA REVUE DE PRESSE DE LA MAP

-Bulletin mensuel réalisé sur la base du site Internet on line de la MAP- Janvier 2014

Rabat, 31 jan. 2014 (MAP) :L'Union syndicaliste des fonctionnaires, affiliée à l'Union marocaine du travail (UMT) a décidé d'observer une grève nationale jeudi prochain, accompagnée de l'organisation d'une marche à Rabat.

Selon un communiqué du syndicat, cette grève intervient en protestation contre "les plans du gouvernement visant à rehausser l'âge du départ à la retraite et les cotisations des fonctionnaires et diminuer les prestations".

Le syndicat revendique notamment l'application rapide et complète de l'accord du 26 avril 2011, l'augmentation des salaires et des retraites, l'application de l'échelle mobile des salaires, la diminution des disparités entre les plus hauts et les plus bas salaires, l'augmentation du smic à 3.500 DH pour la fonction publique et le respect des libertés syndicales, en premier lieu le droit à la grève.

MAPF [0052] 31/01/2014 10h24 Maroc-Presse/ SAHIFAT ANNAS:- Les dirigeants des syndicats revendiquent le retrait des projets de lois de la grève et de la retraite. Les trois centrales syndicales, UMT, CDT et FDT, demandent au gouvernement de retirer tous les projets de lois qui affectent les droits des travailleurs et des salariés, dont le projet de loi organique relatif à l'exercice du droit de grève et les mesures qui accompagnent la réforme des Caisses de retraites. Ils ont également exhorté le gouvernement à revenir sur ses décisions impopulaires qui portent atteinte au pouvoir d'achat.

Rabat, 31 janv. 2014 (MAP) /AUJOURD'HUI LE MAROC: - UMT, FDT et CDT adressent un mémorandum au Chef de gouvernement sur les retraites, les lois sur les syndicats et la grève: Un ultimatum à Benkirane. Une réunion tenue mercredi dernier a rassemblé les états-majors des trois syndicats parmi les plus représentatifs à l'échelle nationale, à savoir l'UMT, la FDT et la CDT. Les trois centrales ont décidé de formuler leurs revendications dans un mémorandum qui sera transmis au chef de gouvernement avant de lui lancer un dernier ultimatum. L'UGTM se trouve pour le moment à l'écart de cette initiative alors que les trois syndicats sont décidés à maintenir leurs actions loin de toute considération politique ou partisane.

Le quotidien "Le Matin du Sahara et du Maghreb" publie un entretien avec le président du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), Nizar Baraka, dans lequel il a notamment souligné que "nous allons évaluer notre impact réel sur les politiques publiques".

Plusieurs autres sujets sont traités par la presse notamment l'organisation du 16ème "Jeudi Média" de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) mardi et mercredi à Midelt, la coopération entre la CGEM et Transparency International en matière de prévention de la corruption, la création d'un guichet unique pour l'obtention d'un permis de construire et la décision de l'UMT, la FDT et la CDT d'adresser un mémorandum au Chef du gouvernement sur les retraites, les lois sur les syndicats et la grève.

Casablanca, 29 janv. 2014 (MAP) - Les dirigeants de trois centrales syndicales ont annoncé, mercredi soir à Casablanca, que ces organisations ont décidé de "travailler de concert pour coordonner et unifier leurs initiatives syndicales pour défendre les droits et la dignité de la classe ouvrière au Maroc et faire face à toutes tentatives visant les acquis historiques du mouvement des travailleurs".

Lors d'une conférence de presse conjointe, le secrétaire général de l'Union Marocaine du Travail (UMT), Miloudi Moukhariq, le secrétaire général de la Confédération Démocratique du Travail (CDT), Noubir Amaoui et le secrétaire général de la Fédération Démocratique du Travail (FDT), Abderrahmane Azzouzi, ont souligné que cette initiative historique "vient en réponse aux aspirations de la classe ouvrière à unifier l'action syndicale et à institutionnaliser l'unité syndicale dans une atmosphère caractérisée par une grande tension sociale en raison des violations continues des droits des travailleurs et des salariés, les atteintes aux libertés syndicales et la réduction du pouvoir d'achat des classes populaires".

M. Moukhariq a, à cet égard, souligné que cette décision sans précédent, n'est pas "un choix tactique" mais traduit une conviction profonde de toutes les instances et organisations syndicales, de "la nécessité de sortir de l'état de la division pour passer à une étape de coordination des initiatives et d'unification des efforts des militants syndicalistes pour faire face aux tentatives visant le mouvement syndical et la classe ouvrière".

Et de citer les causes qui ont poussé à prendre cette décision notamment la réforme des retraites, la perte considérable du pouvoir d'achat des citoyens, exacerbé par la flambée des prix des denrées alimentaires et du coût élevé des services de base ainsi que la réforme de la caisse de compensation, entre autres.